



CSE réseau • 3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Mars 2023

Le CSE de mars n'a pu se tenir que sur une seule journée pour cause de mouvement de grève contre la réforme des retraites.

Suite à des agressions auxquelles des journalistes ont été confrontés ces dernières semaines, le directeur du réseau, Philippe Martinetti, a rappelé son attachement et son soutien à la liberté de la presse. En plus des process existants, (appliqués de façon très aléatoire selon les antennes), il a également parlé d'une future coordination avec la direction de la sécurité et du service juridique en lien avec les ressources humaines.



SOMMAIRE

- Compte-rendu de la Commission économie et structure du 16 mars 2023 - Situation financière au 31 décembre 2022 - Budget 2023
- Information/consultation sur le projet TEMPO
- Vie du CSE
- Information/consultation sur le projet de déménagement du site de France 3 à Bourges – recueil de l'avis

Compte-rendu de la Commission économie et structure du 16 mars 2023 - Situation financière au 31 décembre 2022 - Budget 2023

Lors de la Commission Economie et Structure du 16 mars ont été étudiés le bilan 2022 et le budget 2023 du réseau France 3. En 2022, le budget est une nouvelle fois à l'équilibre, notamment grâce à quelques économies réalisées dans le réseau où le réalisé est légèrement inférieur au prévisionnel. A noter, le recours moindre que prévu à la Fabrique qui permet de faire des économies substantielles. Par contre, certaines charges augmentent fortement : gaz, électricité, frais de mission...

Pour 2023, le budget prévisionnel est légèrement en hausse, et le nombre d'ETP sur le réseau restera stable. La question des moyens supplémentaires prévus pour Tempo est donc dans la tête de tous les élus, puisque rien ne semble indiquer qu'ils aient été prévus.

Autres questions qui subsistent : où en est le rééquilibrage promis sur les mono-antennes ? Quels sont les besoins dans chaque antenne ? Le budget global sera-t-il suffisant compte-tenu de l'inflation ? Quid des recettes publicitaires, alors que le marché entier se dégrade ?

Bref, beaucoup d'incertitudes sur cette année déjà entamée et sur les grands projets à venir, et peu de réponses pour rassurer les élus.

➤ [Vous trouverez ici le compte-rendu complet de la Commission Economie et Structure du 16 mars.](#)

Information/consultation sur le projet TEMPO

Sophie Guillin, directrice du projet Tempo est venue nous présenter un état d'avancement depuis le lancement des 5 groupes de travail (25 janvier). Pour rappel, ils avaient pour but de nous éclairer sur les process entre les régions et le siège et ses impacts. Ces groupes de travail sont terminés et sont en phase de consolidation et d'arbitrage. Un retour sera présenté aux salariés après que cela aura été présenté officiellement aux instances du CSE Central du mois d'avril.

Afin de valider 3 points, des essais techniques sont prévus pour 4 antennes le 12 avril (Strasbourg, Besançon, Ajaccio et Marseille).

- Dispositif de communication entre le siège et les régions
- Essais sur des fonctionnalités de transfert de fichiers et le suivi des couvertures
- Test de charge de volume de fichiers

Les élus alertent la direction sur la charge de travail importante que vont supporter les antennes d'Amiens, Lille, Orléans qui vont basculer sur Openmédia et gérer le projet Tempo en même temps.

Pour Mme Guillin, les ateliers de travail en local peuvent commencer. Les amplitudes horaires liées au changement d'heures des éditions ICI 12/13 ICI 19/20 vont avoir un impact autant chez les journalistes que chez les techniciens. C'est en cours d'instruction et un vrai casse-tête pour la direction de chaque antenne. Un impact également sur les programmes fabriqués en interne puisque Tempo, sans plus d'effectifs, va devoir puiser ailleurs.

Clairement la direction de France télévisions mise tout sur l'information au détriment d'émissions fabriquées régionalement.

En sachant que les essais techniques auront lieu jusqu'au mois de juin, il nous paraît toujours difficile de penser à une mise à l'antenne du projet Tempo dans des conditions de travail sereines et professionnelles.

Vie du CSE

Activités Sociales et Culturelles (ASC)

La baisse de la masse salariale des dernières années entraîne une baisse des subventions pour les activités sociales et culturelles (ASC). Des arbitrages budgétaires sont donc nécessaires. La commission des ASC du 14 mars, présidé par Nancy Gressier, a permis d'éclairer les élus dans leur vote.

Pour rappel, la subvention globale de l'entreprise du périmètre réseau est répartie de la façon suivante :

- Versement de 1,4% au CI ORTF
- Financement en central de certaines activités
- Reliquat distribué aux 22 antennes

Pour permettre un équilibre budgétaire, suite à la baisse des subventions, les élus ont voté les décisions suivantes :

Au niveau central (réseau) :

Les membres de la commission ont voté la suppression du cadeau de Noel (pour rappel, en 2022 il s'agissait d'une carte culture de 30€)

La valeur faciale des chèques vacances ANCV passeront de 250 € à 200€.

La billetterie Grands parcs, la commission a décidé de la limiter à une commande par an au lieu de deux. (Limité à la composition familiale, 2 places pour les célibataires)

Au niveau local (antenne) :

4 types d'enveloppes de subventions existantes :

- Culture : la subvention passe de 130 à 100 €
- Loisirs/sport/bien être : la subvention reste à 100 €
- Hébergement : la subvention passe à 75 € (non cumulable avec les autres subventions voyages/locations)
- Développement personnel : la subvention reste à 100 €

Nous apprenons également que 3 antennes (Rennes, Orléans, Marseille) perdent leur reliquat 2021. Ce qui signifie que cet argent ne leur est plus attribué et la question d'où va cet argent se pose. La trésorière nous informe qu'il est déposé sur un livret dans l'objectif de faire un fonds de soutien qui pourrait servir aux petites antennes afin de concrétiser leur voyage.

FO s'interroge sur la raison de ce reliquat et préfère que cet argent revienne aux salariés des antennes concernées. FO demande que la commission réfléchisse et se positionne sur ce sujet.

➤ [Lire le compte-rendu des ASC du 14 mars 2023](#)

Information/consultation sur le projet de déménagement du site de France 3 à Bourges – recueil de l’avis

Les élus ont été informés/consultés pour le déménagement de la locale de Bourges. En effet, celle-ci doit quitter le site actuel car le bail n’est pas renouvelable. Trois ateliers collaboratifs ont été menés avec les salariés de la locale, en présence du chef de projet, d’une ergonome, une représentante de proximité, le chef de centre et le directeur régional. Les élus s’interrogent sur l’impact RSE (responsabilité sociale et environnementale) d’un déménagement, la direction dit s’en être préoccupée et que les équipes IMG y sont attentives. Néanmoins nous restons sur notre faim car aucune présentation sur ce sujet ... Les élus déplorent l’absence d’une cabine “speak”, outil essentiel et professionnel pour le mixage des sujets. Manifestement la direction a décidé de s’en passer dans les locales. Travailler de façon broadcast n’est plus une priorité de notre direction technique.

➤ [*Ci-joint l’avis des élus quant au déménagement de la locale de Bourges*](#)

Prochain CSE du Réseau : Extra mardi 4 avril | Ordinaire le 19 et 20 avril

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Roya Moradpour